

LES INDUSTRIES CANADIENNES DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM SE RÉJOUISSENT DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES TARIFS DOUANIERS SUR LES PRODUITS D'ACIER ET D'ALUMINIUM PROVENANT DE LA CHINE

22 octobre 2024 – OTTAWA – Aujourd'hui, les tarifs douaniers sur les produits d'acier et d'aluminium provenant de la Chine sont entrés en vigueur après un examen rigoureux de la part du gouvernement du Canada. La lutte contre les pratiques commerciales déloyales de la Chine reste une priorité pour les industries concernées.

Catherine Cobden, présidente et chef de la direction de l'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA) et Jean Simard, président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada, ont réagi en publiant la déclaration suivante :

« Nos industries sont extrêmement reconnaissantes au gouvernement canadien d'avoir mis en place des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium en provenance de Chine en vertu de *l'article 53 de la loi sur le tarif douanier*. Cette décision fait suite à une longue campagne en faveur d'un commerce équitable et de règles du jeu identiques pour tous sur les marchés de l'acier et de l'aluminium. Nous tenons à remercier nos membres d'avoir soutenu sans relâche cet objectif ».

« Cette approche ciblée adoptée par le gouvernement canadien protégera les emplois canadiens contre l'acier et l'aluminium provenant de Chine faisant l'objet des pratiques de dumping et de subventions. En outre, elle protège les familles et les communautés qui dépendent des industries canadiennes de l'acier et de l'aluminium ».

« Nos entreprises membres sont heureuses de savoir que leurs employés seront protégés contre les pratiques commerciales déloyales et les produits faisant l'objet d'un dumping en provenance de Chine. Nos membres apprécient le consensus qui s'est dégagé entre tous les parlementaires pour mettre en œuvre ces tarifs douaniers, ce qui nous aligne avec nos plus grands partenaires commerciaux et protège nos chaînes d'approvisionnement nord-américaines hautement intégrées ».

« Nous sommes également heureux de voir le gouvernement canadien s'aligner sur notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Les tarifs douaniers de l'article 53 protègent les industries canadiennes et américaines de l'acier et de l'aluminium, qui sont fortement intégrées, des capacités excédentaires soutenues par l'État chinois et de leurs effets destructeurs sur nos marchés ».

« Les industries canadiennes de l'acier et de l'aluminium continueront à travailler avec le gouvernement pour la mise en œuvre d'un processus de remises qui maintiendra l'efficacité de ce régime tarifaire essentiel et qui ne s'appliquera que dans des circonstances uniques et bien documentées.

-30-

Contacts pour les médias

Catherine Cobden
Présidente, Association canadienne des producteurs d'acier
c.cobden@canadiansteel.ca

Jean Simard
Président et chef de la direction, Association de l'aluminium du Canada
jsimard@luminium.ca

À propos de l'Association canadienne des producteurs d'acier

L'Association canadienne des producteurs d'acier est la porte-parole nationale de l'industrie sidérurgique canadienne. Elle se consacre à la mise en place d'un environnement commercial compétitif et durable pour ses membres et les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement. Les producteurs canadiens d'acier font partie intégrante de l'économie canadienne et constituent un fournisseur essentiel pour de nombreux segments de l'industrie nord-américaine, notamment les secteurs de l'automobile, de l'énergie, de la construction et des transports.

À propos de l'Association de l'aluminium du Canada

Fondée en 1990, l'Association de l'aluminium du Canada (AAC) représente les trois producteurs d'aluminium de classe mondiale du Canada : Alcoa, Alouette et Rio Tinto. Exploitant neuf usines au Canada, dont huit au Québec, ils emploient plus de 9 000 travailleurs et produisent plus de 80 % du métal primaire d'Amérique du Nord, générant 10,8 milliards de dollars d'exportations, principalement vers les États-Unis. L'AAC et ses membres participent activement au développement des meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité et de production responsable à faible empreinte carbone. Pour plus d'informations, consultez le site aluminium.ca ou X @AAC_aluminium.